

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE171

présenté par

Mme de La Raudière, M. Benoit, M. Herth et M. Villiers

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Au plus tard le 1^{er} octobre 2019, le Gouvernement remet un rapport au Parlement analysant la pertinence de transformer le crédit d'impôt pour la transition énergétique en un système de primes versées de manière concomitante à la réalisation des travaux de rénovation énergétique.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Après l'avoir fortement diminué, le Gouvernement envisageait de transformer le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) en prime en 2019 afin de permettre aux ménages d'en bénéficier dès l'achèvement de leurs travaux de rénovation énergétique pour éviter des avances de frais trop pénalisantes pour les ménages plus modestes.

Or, cette transformation serait repoussée en 2020. Pour permettre aux parlementaires de pouvoir décider en ayant tous les éléments lors du prochain projet de loi de finances , cet amendement demande un rapport au Gouvernement sur les contraintes et les avantages de transformer le CITE en un système de primes.